

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 09.03.2023
. d'affichage : 21.03.2023

N° de la délibération : 2023- 24

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63
. présents : 53
. votants : 60

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mme SPRYSCH Aline, MM. BRUCHET Antoine, LEFEBVRE Eric, MERLIER Jacques, SLOSARCZYK Florian, POTIER Bruno, Mme TOTET Fanny, MM. FORMAN Nicolas, MEREL Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre.

Mme SPRYSCH Aline avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. LEFEBVRE Eric avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à Mme POLIN Justine.
Mme TOTET Fanny avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ACQUAIRE Alain.
M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.
M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick, suppléant.

Secrétaire de séance : M. WISSOCQ Jean-Marc

OBJET :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 JANVIER 2023

Monsieur le Président invite l'Assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 janvier 2023.

Le procès-verbal n'appelle aucune observation.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 59 voix pour.

Ne prend pas part au vote (Mme CHAPUIS-ROUX Elodie)

Approuve le procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 janvier 2023.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le secrétaire de séance,

